

**norme européenne****NF EN 15034**

Mai 2007

norme française

Indice de classement : E 31-357

ICS : 91.140.10

Chaudières pour le chauffage central

**Chaudières de chauffage fioul  
à condensation**

E : Heating boilers — Condensing heating boilers for fuel oil

D : Heizkessel — Öl-Brennwertkessel

**Norme française homologuée**

par décision du Directeur Général d'AFNOR le 20 avril 2007 pour prendre effet le 20 mai 2007.

**Correspondance**

La Norme européenne EN 15034:2006 a le statut d'une norme française.

**Analyse**

Le présent document spécifie les exigences, les méthodes d'essai, le marquage et l'étiquetage des chaudières à fioul à condensation. Cette catégorie de chaudières à fioul n'étant pas distinguées des autres chaudières à basse température définies par la Directive concernant le rendement des chaudières 94/42/CEE, le présent document établit donc les corrections nécessaires du rendement pour l'essai à basse température d'eau.

**Descripteurs**

**Thésaurus International Technique** : chauffage, chaudière, condensation, fioul, définition, spécification, caractéristique de construction, caractéristique de fonctionnement, rendement, température, combustion, essai, marquage.

**Modifications****Corrections**

Éditée et diffusée par l'Association Française de Normalisation (AFNOR) — 11, rue Francis de Pressensé — 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex  
Tél. : + 33 (0)1 41 62 80 00 — Fax : + 33 (0)1 49 17 90 00 — www.afnor.org



### Membres de la commission de normalisation

Président : M CHAPUIS

Secrétariat : MME DILLEE — AFNOR

M	AMALFI	BABCOCK WANSON
M	ASFAUX	GFCC
M	AUBLANT	LNE
M	BARATAY	CUENOD
M	BAREL	ADEME
M	CHAPUIS	SOC INDUSTRIELLE DE CHAUFFAGE
MME	DELAUNAY	LCPP — LABO CENTRAL PREFECTURE DE POLICE
MME	FIETTE-MANDOULA	CSC — COMMISSION SECURITE CONSOMMATEURS
M	FRANCOIS	ATITA
M	FRITSCH	DE DIETRICH THERMIQUE
M	GENAIN	DGCCRF
M	GRESARD	SUNTEC INDUSTRIES FRANCE
M	HOUARD	CTIF
MME	KOPLEWICZ	UNION DE NORMALISATION DE LA MÉCANIQUE
M	LEROY	BAXI FRANCE
M	LOUSSERT	BAXI FRANCE
M	MOSTEFAOUI	CETIAT
M	PLAZA	DEVILLE SA
M	ROSSATO	BNG
M	SYREN	WEISHAUP SA

### **Avant-propos national**

#### *Références aux normes françaises*

La correspondance entre les normes mentionnées à l'article «Références normatives» et les normes françaises identiques est la suivante :

EN 303-1	: NF EN 303-1 (indice de classement : E 31-354-1)
EN 303-2	: NF EN 303-2 (indice de classement : E 31-354-2)
EN 304	: NF EN 304 (indice de classement : E 31-355)
EN 1443	: NF EN 1443 (indice de classement : P 51-001)
EN 60730-2-9	: NF EN 60730-2-9 (indice de classement : C 47-736)

ICS : 97.100.40

**Version française**

**Chaudières pour le chauffage central —  
Chaudières de chauffage fioul à condensation**

Heizkessel —  
Öl-Brennwertkessel

Heating boilers —  
Condensing heating boilers for fuel oil

La présente Norme européenne a été adoptée par le CEN le 22 septembre 2006.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion ou auprès des membres du CEN.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

**CEN**

COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION

Europäisches Komitee für Normung  
European Committee for Standardization

**Centre de Gestion : rue de Stassart 36, B-1050 Bruxelles**